

CPTS AUTOUR DU BOIS
(Communauté Territoriale des Professionnels de Santé)

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

3 rue Segond
94300 VINCENNES

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2024

(Ce rapport comprend 29 pages)

C.P.T.S. AUTOUR DU BOIS (Communauté Territoriale des Professionnels de Santé)

Siege social : 3 rue Segond 94 300 VINCENNES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association loi 1901 du CPTS (Communauté Territoriale des Professionnels de Santé) relatifs aux exercices clos les 31 décembre 2023 et 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Nous vous précisons que l'association n'étant pas tenue de désigner un commissaire aux comptes pour l'exercice 2022, ce dernier n'a pas fait l'objet d'une certification.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels du présent rapport ».

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Ceux-ci n'appellent pas de remarque particulière.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'entité relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 9 mars 2026.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à VIROFLAY, le 12 mars 2026

SOLSEQUIA FINANCE

Séverine CARTOT

Commissaire aux comptes

Inscrit à la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

Bilan Association

CPTS AUTOUR DU BOIS

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)						
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés	1 130		1 130	0,55		
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	174 625		174 625	85,58		
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	28 214		28 214	13,83	33 213	100,00
Charges constatées d'avance	77		77	0,04		
TOTAL (II)	204 047		204 047	100,00	33 213	100,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	204 047		204 047	100,00	33 213	100,00

CPTS AUTOUR DU BOIS

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Report à nouveau	3 213	1,57		
Résultat de l'exercice	150 851	73,93	3 213	9,67
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecarts de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL(I)	154 064	75,50	3 213	9,67
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
TOTAL (II)				
FONDS DEDIÉS				
. Sur subventions de fonctionnement				
. Sur autres ressources				
TOTAL(III)				
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées			30 000	90,33
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	43 996	21,56		
Autres	5 987	2,93		
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	49 983	24,50	30 000	90,33
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	204 047	100,00	33 213	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

CPTS AUTOUR DU BOIS

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT				Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	France	Exportation	Total	%		Total	%		Variation	%	
PRODUITS D'EXPLOITATION:											
Ventes de marchandises											
Production vendue de biens											
Prestations de services	4 260		4 260	100,00					4 260		N/S
Montants nets produits d'expl.	4 260		4 260	100,00					4 260		N/S
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:											
Production stockée											
Production immobilisée											
Subventions d'exploitation			426 500	N/S		53 040	100,00		373 460		704,11
Cotisations											
(+)Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs											
Autres produits											
Reprise sur provisions, dépréciations											
Transfert de charges											
Sous-total des autres produits d'exploitation			426 500	N/S		53 040	100,00		373 460		704,11
Total des produits d'exploitation (I)			430 760	N/S		53 040	100,00		377 720		712,14
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun											
Exédent transféré (II)											
PRODUITS FINANCIERS:											
De participations											
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif											
Autres intérêts et produits assimilés											
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges											
Différences positives de change											
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement											
Total des produits financiers (III)											
PRODUITS EXCEPTIONNELS:											
Sur opérations de gestion											
Sur opérations en capital											
Reprises sur provisions et transferts de charges											
Total des produits exceptionnels (IV)											
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			430 760	N/S		53 040	100,00		377 720		712,14
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT											
TOTAL GENERAL			430 760	N/S		53 040	100,00		377 720		712,14
CHARGES D'EXPLOITATION:											
Achats de marchandises											
Variations stocks de marchandises											
Achats de matières premières et autres approvisionnements											
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements											
Autres achats non stockés			79 090	N/S		657	1,24		78 433		N/S
Services extérieurs			24 245	569,13		42 667	80,44		-18 422		-43,17
Autres services extérieurs			105 243	N/S		6 503	12,26		98 740		N/S
Impôts, taxes et versements assimilés			80	1,88					80		N/S
Salaires et traitements			50 729	N/S					50 729		N/S
Charges sociales			20 501	481,24					20 501		N/S
Autres charges de personnel											
Subventions accordées par l'association											

CPTS AUTOUR DU BOIS

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations .Sur immobilisations : dotation aux amortissements .Sur immobilisations : dotation aux dépréciations .Sur actif circulant : dotation aux dépréciations .Pour risques et charges : dotation aux provisions (-) Engagements à réaliser sur ressources affectées Autres charges						
Total des charges d'exploitation (I)	279 889	N/S	49 827	93,94	230 062	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun Déficit transféré (II)						
CHARGES FINANCIERES: Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (III)						
CHARGES EXCEPTIONNELLES: Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions	20	0,47			20	N/S
Total des charges exceptionnelles (IV)	20	0,47			20	N/S
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)						
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	279 909	N/S	49 827	93,94	230 082	461,76
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	150 851	N/S	3 213	6,06	147 638	N/S
TOTAL GENERAL	430 760	N/S	53 040	100,00	377 720	712,14
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
PRODUITS : Bénévolat Prestations en nature Dons en nature						
TOTAL						
CHARGES : Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens et services Prestations Personnel bénévole						
TOTAL						

Annexes Associations 2023

PREAMBULE

- Description de l'objet social de l'entité

L'Association CPTS Autour du Bois a pour objet de renforcer la coordination entre les acteurs de santé du territoire afin d'améliorer l'accès, la qualité et la continuité des soins. Elle œuvre à structurer l'exercice coordonné, à développer des actions de prévention et à favoriser la formation et la communication entre professionnels et usagers.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 204 046,64 E.

Le résultat net comptable est un excédent de 150 851,15 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 07/07/2025 par les dirigeants.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les faits significatifs de l'exercice sont les suivants :

Nous n'avons pas identifié de fait significatif susceptible d'être mentionné dans l'annexe aux comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

METHODE GENERALE

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euro.

Les subventions attribuées par la CPAM dans le cadre de l'accord conventionnel d'interprofessionnel couvrent une part fonctionnement et une part pour chacune des missions déployées incluant une part fixe et une part variable selon

le niveau d'intensité des actions engagées et de la réalisation des objectifs fixés.



PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

Provisions pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Indemnités de fin de carrière :

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entité au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités. Elles sont déterminées en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les engagements des indemnités pour départ à la retraite ne représentent pas un montant significatif et n'ont pas été valorisés dans les comptes et dans l'annexe.

Contributions volontaires :

Les contributions volontaires en nature :

- Le matériel 2 K€
- Les locaux dont le loyer est estimé à 3,5 K€.



Annexes Associations 2023 (suite)**NOTES SUR LE BILAN ACTIF***Etat des créances et charges constatées d'avance*

Créances	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé: Créances rattachées à des participations Prêts Autres créances			
Créances de l'actif circulant: Créances usagers Autres créances			
Charges constatées d'avance			
TOTAL			

Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	
Subventions/financements	174 625
Autres produits à recevoir	
TOTAL	174 625



Annexes Associations 2023 (suite)**NOTES SUR LE BILAN PASSIF****Fonds propres**

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves					
Dont générosité du public					
Report à nouveau			3 213		3 213
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	3 213	3 213			150 851
Dont générosité du public					
Situation nette	3 213	3 213	3 213		154 064
Situation nette dont générosité du public					
Fonds propres consommables					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement					
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
TOTAL	3 213	3 213	3 213		154 064
TOTAL dont générosité du public					

Report à nouveau avant répartition du résultat

Nature du report à nouveau	Débit	Crédit
Report à nouveau des activités sous contrôle de tiers financeurs destinées		
- à l'exercice		
- aux exercices ultérieurs		
Report à nouveau non affecté à des activités sous contrôle de tiers financeurs		
Report à nouveau des activités propres de l'association		3 213
SOLDE		3 213

Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	43 996	43 996		
Dettes fiscales et sociales	5 987	5 987		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	49 983	49 983		

Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	43 996
Dettes fiscales et sociales	3 649
Autres dettes	
TOTAL	47 645



NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Annexes Associations 2024 (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres	1	
Non cadres		
TOTAL	1	0



Bilan Association

CPTS AUTOUR DU BOIS

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	1 515	233	1 282	0,42		
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	1 515	233	1 282	0,42		
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés					1 130	0,55
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	185 250		185 250	60,09	174 625	85,58
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	120 579		120 579	39,11	28 214	13,83
Charges constatées d'avance	1 198		1 198	0,39	77	0,04
TOTAL (II)	307 027		307 027	99,58	204 047	100,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	308 542	233	308 309	100,00	204 047	100,00

CPTS AUTOUR DU BOIS

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Report à nouveau	154 064	49,97	3 213	1,57
Résultat de l'exercice	81 884	26,56	150 851	73,93
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecart de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL(I)	235 948	76,53	154 064	75,50
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
TOTAL (II)				
FONDS DEDIÉS				
. Sur subventions de fonctionnement				
. Sur autres ressources				
TOTAL(III)				
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	61 934	20,09	43 996	21,56
Autres	10 428	3,38	5 987	2,93
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	72 361	23,47	49 983	24,50
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	308 309	100,00	204 047	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				



CPTS AUTOUR DU BOIS

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Ventes de marchandises									
Production vendue de biens									
Prestations de services	3 760		3 760	100,00	4 260	100,00	-500	-11,73	
Montants nets produits d'expl.	3 760		3 760	100,00	4 260	100,00	-500	-11,73	
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation			391 500	N/S	426 500	N/S	-35 000	-8,20	
Cotisations									
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs									
Autres produits									
Reprise sur provisions, dépréciations									
Transfert de charges									
Sous-total des autres produits d'exploitation			391 500	N/S	426 500	N/S	-35 000	-8,20	
Total des produits d'exploitation (I)			395 260	N/S	430 760	N/S	-35 500	-8,23	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Exédent transféré (II)									
PRODUITS FINANCIERS:									
De participations									
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif									
Autres intérêts et produits assimilés									
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (III)									
PRODUITS EXCEPTIONNELS:									
Sur opérations de gestion									
Sur opérations en capital									
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Total des produits exceptionnels (IV)									
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			395 260	N/S	430 760	N/S	-35 500	-8,23	
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT									
TOTAL GENERAL			395 260	N/S	430 760	N/S	-35 500	-8,23	
CHARGES D'EXPLOITATION:									
Achats de marchandises									
Variations stocks de marchandises									
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements									
Autres achats non stockés			82 690	N/S	79 090	N/S	3 600	4,55	
Services extérieurs			23 958	637,18	24 245	569,13	-287	-1,17	
Autres services extérieurs			118 456	N/S	105 243	N/S	13 213	12,55	
Impôts, taxes et versements assimilés			91	2,42	80	1,88	11	13,75	
Salaires et traitements			52 153	N/S	50 729	N/S	1 424	2,81	
Charges sociales			35 793	951,94	20 501	481,24	15 292	74,59	
Autres charges de personnel									
Subventions accordées par l'association									

CPTS AUTOUR DU BOIS

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements	233	6,20		
.Sur immobilisations : dotation aux dépréciations				
.Sur actif circulant : dotation aux dépréciations				
.Pour risques et charges : dotation aux provisions				
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées				
Autres charges	1	0,03		
Total des charges d'exploitation (I)	313 376	279 889	33 487	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Déficit transféré (II)				
CHARGES FINANCIERES:				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
Total des charges financières (III)				
CHARGES EXCEPTIONNELLES:				
Sur opérations de gestion		20	0,47	-20
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (IV)		20	0,47	-20
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)				
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	313 376	279 909	33 467	11,96
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	81 884	150 851	-68 967	-45,71
TOTAL GENERAL	395 260	430 760	-35 500	-8,23
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
PRODUITS :				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL				
CHARGES :				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Prestations				
Personnel bénévole				
TOTAL				

Annexes Association 24**CPTS AUTOUR DU BOIS**

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

ANNEXE ASSOCIATION

Aux comptes annuels présentée en Euro

Préambule**- Description de l'objet social de l'entité**

L'Association CPTS Autour du Bois a pour objet de renforcer la coordination entre les acteurs de santé du territoire afin d'améliorer l'accès, la qualité et la continuité des soins. Elle oeuvre à structurer l'exercice coordonné, à développer des actions de prévention et à favoriser la formation et la communication entre professionnels et usagers.

L'exercice social clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 308 309,49 E.

Le résultat net comptable est un excédent de 81 884,37 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 11/07/2025 par les dirigeants.

1 - Evénements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice

Les faits significatifs de l'exercice sont les suivants :

Nous n'avons pas identifié de fait significatif susceptible d'être mentionné dans l'annexe aux comptes annuels.



CPTS AUTOUR DU BOIS

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

ANNEXE ASSOCIATION

Aux comptes annuels présentée en Euro

2 - Principes, règles et méthodes comptables**2.1 - Méthode générale**

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euro.

Les subventions attribuées par la CPAM dans le cadre de l'accord conventionnel d'interprofessionnel couvrent une part fonctionnement et une part pour chacune des missions déployées incluant une part fixe et une part variable selon le niveau d'intensité des actions engagées et de la réalisation des objectifs fixés.



CPTS AUTOUR DU BOIS

ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

2 - Principes, règles et méthodes comptables (suite)

2.2 - Principales méthodes d'évaluation et de présentation

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2.2.1 - Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

2.2.2 - Amortissements et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Type	Durée
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans



CPTS AUTOUR DU BOIS

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

ANNEXE ASSOCIATION

Aux comptes annuels présentée en Euro

2 - Principes, règles et méthodes comptables (suite)**2.2.3 - Créances :**

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

2.2.4 - Provisions pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

2.2.5 - Indemnités de fin de carrière :

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entité au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités. Elles sont déterminées en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les engagements des indemnités pour départ à la retraite ne représentent pas un montant significatif et n'ont pas été valorisés dans les comptes et dans l'annexe.

2.2.6 - Contributions volontaires :

Les contributions volontaires en nature :

- Le matériel 2 KE
- Les locaux dont le loyer est estimé à 3,5 KE.



CPTS AUTOUR DU BOIS

ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Immobilisations :

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles		1 515		1 515
Immobilisations financières				
TOTAL		1 515		1 515

3.2 - Amortissements :

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL I				
Terrains				
Constructions				
sur sol propres				
sur sol d'autrui				
inst. géné., agencmt				
Install. tech., matériel, outill. industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Install. générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique		233		233
Emballage récupérables et divers				
TOTAL II		233		233
TOTAL GENERAL (I+II)		233		233

3.3 - Etat des créances et charges constatées d'avance

CREANCES	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'1 an
Créances de l'actif immobilisé:			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres créances			
Créances de l'actif circulant:			
Créances usagers			
Autres créances			
Charges constatées d'avance			
TOTAL			



CPTS AUTOUR DU BOIS

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

ANNEXE ASSOCIATION

Aux comptes annuels présentée en Euro

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.4 - Etat des produits à recevoir**

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	
Subventions / financements	185 250
Autres produits à recevoir	
TOTAL	185 250



CPTS AUTOUR DU BOIS

ANNEXE ASSOCIATION

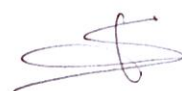
Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves					
Dont générosité du public					
Report à nouveau	3 213		150 851		154 064
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	150 851	150 851			81 884
Dont générosité du public					
Situation nette	154 064	150 851	150 851		235 948
Situation nette dont générosité du public					
Fonds propres consommables					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement					
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
TOTAL	154 064	150 851	150 851		235 948
TOTAL dont générosité du public					



CPTS AUTOUR DU BOIS

ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

4.2 - Report à nouveau avant répartition du résultat

Nature du report à nouveau	Débit	Crédit
Report à nouveau des activités sous contrôle de tiers financeurs destinées - à l'exercice - aux exercices ultérieurs		
Report à nouveau non affecté à des activités sous contrôle de tiers financeurs		
Report à nouveau des activités propres de l'association		154 064
SOLDE		154 064

4.3 - Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	61 934	61 934		
Dettes fiscales & sociales	10 428	10 428		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	72 361	72 361		

4.4 - Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	61 934
Dettes fiscales & sociales	5 461
Autres dettes	
TOTAL	67 394



CPTS AUTOUR DU BOIS

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

ANNEXE ASSOCIATION

Aux comptes annuels présentée en Euro

5 - Notes sur le compte de résultat

5.1 - Subventions de fonctionnement

- La période couverte va du 22 décembre N-1 au 21 décembre N

Subvention ACI 2024 :

- Versement part fixe (avance 75%) =206.250 (janvier 2024)
- Versement part fixe (solde 25 %) = 68.750 (janvier 2025)
- Versement part variable suite au dialogue de gestion = 116.500 (versé en février 2025).
- La nature de la subvention (exploitation).

Lié à la nature de l'accord conventionnel interprofessionnel pour la réalisation de mission de santé publique

5.2 - Subventions d'exploitation

Nom du subventionneur	Motif de la subvention	Montant notifié N	Montant perçu N	Montant restant à percevoir en N+1	Montant perçu d'avance en N	Montant perçu d'avance en N-1
CPAM	ACI 2023		174 625			
CPAM	ACI 2024	391 500	206 250	185 250		
TOTAL		391 500	380 875	185 250		

Eléments significatifs ou importants



CPTS AUTOUR DU BOIS

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

ANNEXE ASSOCIATION

Aux comptes annuels présentée en Euro

6 - Autres informations**6.1 - Effectif moyen**

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres	1	
Non Cadres	1	
TOTAL	2	0

